

DECISION DU MAIRE

N° 723

DATE

5 septembre 2024

Attribution du marché n°24-057 relatif à l'achat de livres non scolaires, documents sonores et de vidéogrammes – (4 lots)

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2122-22, 4^{ème} alinéa, L.2131-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles R. 2124-1 et suivants, R. 2131-16 et suivants, R. 2131-19 et suivants et R. 2161-2 et suivants relatifs à la procédure d'appel d'offres ouvert,

Vu la délibération n°2 du Conseil municipal du 11 juillet 2022 portant délégations accordées par le conseil municipal au Maire,

Vu le budget communal,

Vu le rapport d'analyse des services,

Vu les procès-verbaux de la Commission d'appels d'offres,

Considérant les avis d'appel public à la concurrence publiés au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) en date du 27 juin 2024, annonce n°381964-2024, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) en date du 27 juin 2024, annonce n°24-74155 et sur le site achatpublic.com du 27 juin 2024 au 31 juillet 2024,

Considérant qu'il a été reçu 7 offres,

N° pli	Nom du candidat	N° de lot
1	CVS	3 et 4
2	LIBRAIRIE DU PINCERAI	1 et 2
3	DECITRE	1 et 2
4	RDM VIDEO	3 et 4
5	COLACO	4
6	ADAV	4
7	ALIZE SFL	1 et 2

Considérant qu'à l'issue de la procédure, la Commission d'appel d'offres a décidé, lors de sa séance en date du 29 août 2024, d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes :

LOT	CANDIDATS RETENUS	MONTANT DE L'OFFRE
LOT 1 : Livres adultes comptoir de vente et d'après liste de commande	LIBRAIRIE DU PINCERAI	9 % de remise sur les prix publics éditeurs
LOT 2 : Livres jeunes comptoir de vente et d'après liste de commande	LIBRAIRIE DU PINCERAI	9 % de remise sur les prix publics éditeurs
LOT 3 : Disques compacts d'après liste de commande	RDM VIDEO	9 % de remise sur les prix publics éditeurs
LOT 4 : DVD d'après liste de commande	RDM VIDEO	9 % de remise sur les prix publics éditeurs

DÉCIDE :

Article 1 :

D'attribuer les marchés relatifs à l'achat de livres non scolaires, documents sonores et de vidéogrammes aux sociétés suivantes et de fixer les dépenses définies comme suit :

MARCHE	ATTRIBUTAIRES	MONTANT ANNUEL MAXI HT (accord-cadre à bons de commande)
Marché n°24-057A : Livres adultes comptoir de vente et d'après liste de commande	LIBRAIRIE DU PINCERAI Sise 117 rue du Général de Gaulle à POISSY (78300)	Montant maxi annuel : 35 000,00 € HT
Marché n°24-057B : Livres jeunes comptoir de vente et d'après liste de commande	LIBRAIRIE DU PINCERAI Sise 117 rue du Général de Gaulle à POISSY (78300)	Montant maxi annuel : 40 000,00 € HT
Marché n°24-057C : Disques compacts d'après liste de commande	RDM VIDEO Sise 125-127 boulevard Gambetta à SANNOIS (95110)	Montant maxi annuel : 10 000,00 € HT
Marché n°24-057D : DVD d'après liste de commande	RDM VIDEO Sise 125-127 boulevard Gambetta à SANNOIS (95110)	Montant maxi annuel : 10 000,00 € HT

Article 2 :

Les marchés sont conclus pour une période de 12 mois, reconductible trois fois à compter de la date de réception de la notification.

Article 3 :

D'imputer les dépenses de fonctionnement afférentes à ces marchés sur les crédits inscrits au budget, nature : 6065 et 6182 - fonction : 020, 211, 212, 313, 331 et 422.

Article 4 :

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Versailles (56, avenue de Saint Cloud – 78 000 Versailles) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint Germain en Laye.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Ile-de-France,**

#signature#

Sandrine BERNO DOS SANTOS

Document publié sur le [site de la ville](#) le 11/09/2024